

POINT D'ETAPE DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le travail quotidien de celles-ci a pour objectif de donner à Chassignolles et à ses habitants les moyens de bien vivre dans un environnement de qualité.

Commission Développement, habitat, activité économique : Dominique Yvernault

Développement – Aménagement :

- 1 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF :** Suite à appel d'offres, le bureau d'étude retenu pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage, SARL DUPUET FRANCK, débute sa mission le 1^o juin. La commission a préparé son arrivée en recherchant les informations nécessaires à son travail et en analysant la situation de la commune. Sa mission doit nous permettre de délimiter le secteur d'intervention, localiser l'installation d'épuration en lien avec les services de la police de l'eau, préparer les choix techniques et les dossiers d'aides financières, nous aider dans la consultation des bureaux d'étude pour le choix du maître d'œuvre qui supervisera les travaux de création de la station et des réseaux collecteurs. En l'attente, nous prenons contact avec les propriétaires concernés.
- 2 - ENERGIE CHAUFFAGE :** L'ADAR CIVAM, en lien avec ADEFIBOIS, démarre la pré-étude financée par le Conseil Régional. La réflexion se poursuit. Il nous faudra visiter des réalisations (Neuvy-Saint-Sépulchre, Saint-Plantaire, Crozon-sur-Vauvre), afin d'élaborer notre projet.
- 3 - AMENAGEMENT :** Nous poursuivons les réflexions sur les aménagements du centre bourg, en lien avec la Maison des Traditions et l'église. Pour ce faire, nous nous entourons des compétences nécessaires avant de proposer un projet cohérent.

Habitat :

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est toujours en cours d'élaboration à l'échelle de la Communauté de Communes. Nous défendons nos positions dans un contexte très restrictif pour les constructions nouvelles.

Ce PLUi figera des situations pour les 15 prochaines années. Afin de ne pas limiter les possibilités de rénovation dans les hameaux, nous inventorions les bâtiments agricoles désaffectés qui pourraient changer de destination. Merci aux propriétaires de se manifester auprès de la mairie pour éviter les omissions. Les rénovations dans les hameaux, nombreuses actuellement, sont une belle opportunité pour accueillir à Chassignolles une population nouvelle.

Activité économique :

« **Le panier de Célestine** » achève les formalités administratives, toujours longues lors d'une création de commerce. L'ouverture est prévue le mardi 15 juin.

D'autres activités ont vu ou vont voir le jour :

- Lucie GERMANIQUE, vétérinaire, a créé une activité de médecine des animaux de compagnie, phytothérapie, physiothérapie qu'elle exerce au domicile des clients. Voir l'article en page 7.
- Wilfried LORAND installera tout prochainement son activité de motoriste aux Girauds, dans les anciens ateliers de la menuiserie MOULIN.

Divers projets sont actuellement à l'étude. A nous d'être à l'écoute et de les accompagner.

1 - VOIRIE

1 - 1 Entretien réalisé par les services techniques :

La campagne d'entretien des fossés avec le nouveau tracteur, équipé de la cureuse, a donné d'excellents résultats tant par la qualité du travail réalisé que par l'importance du linéaire traité cette année. Le conducteur a travaillé à partir d'un programme d'interventions établi par les membres de la commission travaux. Celui-ci a permis d'établir un budget d'entretien de la voirie sur la mandature et couvre la totalité de la commune.

Au cours des 4 premiers mois de l'année, de nombreuses demandes de pose de buses en entrées de propriétés nous ont également été demandées. Elles ont toutes été satisfaites.

Pour les semaines à venir seront programmées des réfections ponctuelles de voirie.

La campagne pour le fauchage des accotements vient de démarrer.

1 - 2 Travaux à confier à des entreprises et à lancer dans les prochains mois :

La remise en état du chemin reliant le « Fourniou » à « Erat ».

La réfection de la couche de roulement des voiries revêtues (béton bitumineux et/ou revêtement mince coulé à froid)

A la suite de l'accident au lieudit « La Cour » sur la VC5, le remplacement du garde-corps endommagé sera pris en charge par l'assureur du conducteur (après expertise). La commune va profiter de cette intervention, réalisée par la société SEGEC de La Châtre, pour remplacer l'autre garde-corps pour la somme de 2 180,10 € TTC.

2 – AUTRES TRAVAUX

2 - 1 Travaux en lien avec la Commission « Habitat et développement économique »

Le projet d'assainissement du centre-bourg prend forme : nous intervenons actuellement auprès des habitants concernés afin de circonscrire les habitations qui pourraient être raccordées au réseau. Nous travaillons également sur les solutions envisageables pour l'implantation du traitement et sur les recherches de financement.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 3 mai dernier pour proposer l'entreprise à retenir pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Sur les 5 sociétés consultées, seules 2 ont remis une offre. Le Conseil Municipal a décidé de retenir la SARL DUPUET Frank Associés (Tours) pour un montant de 16 380,00 € TTC.

2 - 2 Travaux en lien avec la Commission « Bien vivre ensemble / solidarité »

La commande des travaux nécessaires à la sécurisation de l'alimentation électrique du stade a été passée à la société SEGEC (La Châtre) pour un montant de 4 904,80 € TTC (hors travaux de terrassement). Il est prévu que ce chantier soit réalisé dans le courant du mois de juin.

La commande concernant le remplacement des équipements de chauffage des vestiaires et l'installation d'une gestion de l'éclairage extérieur de ces derniers a été passée en fin d'année dernière auprès de la SARL JD (La Châtre) pour un montant de 2 778,01 € TTC. Cette intervention devrait être réalisée fin août/début septembre.

La commande pour l'engazonnement d'un terrain du stade de football a été passée à l'entreprise « JARDINS EN BERRY » (Le Magny) pour un montant de 7 113,34 € TTC, hors fourniture des fertilisants (environ 1 000,00 € TTC), dont l'épandage des fertilisants sera réalisé par le personnel communal.

Il est prévu de faire valider notre projet de remplacement du mur pare-balles du stand de tir par un responsable de la Fédération de Tir, et avant travaux et de rechercher les aides pouvant être accordées.

2 - 3 Travaux en lien avec la Commission « Maison des Traditions »

Concernant le projet de construction de la réserve, un contrat de maîtrise d'œuvre a été passé avec le cabinet d'architecture AUTISSIER (La Châtre) pour un montant de 13 230,00 € TTC, comprenant également le projet d'extension du bâtiment des services techniques (voir plus loin).

La réserve se situerait à l'emplacement d'une zone parking de la salle des fêtes située dans le prolongement du terrain des services techniques. Cette implantation se situe dans le périmètre protégé de l'église avec les contraintes qui s'y rattachent.

2 - 4 « Valorisation du patrimoine bâti »

2 - 4 - 1 Avancement des travaux de rénovation du logement attenant à l'école (essentiellement réalisés par le personnel des services techniques) :

A l'origine, seule la rénovation du rez-de-chaussée était envisagée (hors cuisine), puis il a été décidé, à l'occasion du vote du dernier budget, de rénover la totalité du logement.

L'ancien locataire a été relogé dans un autre logement communal.

Au rez-de-chaussée

La démolition des planchers bois et leur remplacement par un dallage béton armé sont achevés. A l'occasion du décapage du sol du couloir, il a été constaté que la poutraison en bois située au-dessus de l'accès à la cave était fortement dégradée. Il a donc été procédé à la démolition totale de cette partie de dallage et à sa reconstruction (poutrelles-hourdis isolants).

Tous les réseaux existants ont été déposés et remplacés pour être mis aux normes.

L'isolation des murs périphériques est achevée.

Les principaux travaux restant à réaliser sont les suivants : la pose des menuiseries intérieures, le carrelage, la pose des équipements sanitaires et les peintures.

A l'étage

Seules les menuiseries extérieures ont été posées.

2 - 4 - 2 Restauration de l'église :

Le cabinet de Marie Pierre NIGUES est intervenu les 24 et 25 mai derniers pour expertiser la structure de l'église, sa charpente et sa couverture. Nous sommes dans l'attente de leur diagnostic.

Le cabinet d'Aline BERELOWITSCH était intervenu du 5 au 9 octobre dernier pour réaliser le sondage des parois intérieures à la recherche de peintures murales. Le rapport remis fait état d'un coût de restauration de la totalité de celles-ci évalué à 180 000,00 € TTC. Aucune décision n'est prise à ce sujet.

2 - 4 - 3 Construction de l'abri pour le matériel des services techniques :

Ce projet, ouvert sur 2 faces, représenterait une surface couverte de 95 m², accolé au pignon nord du bâtiment existant. Les travaux seraient réalisés simultanément avec ceux de la réserve de la Maison des Traditions. Comme pour la construction de la réserve, les réseaux extérieurs au bâtiment seraient réalisés par le personnel des services techniques.

2 - 4 - 4 Travaux dans l'école :

La rénovation des 3 salles de classe sera réalisée sur deux années. Carrelage et peintures seront confiés à des entreprises.

Il est prévu, après la fin des contraintes sanitaires, de réaliser la fermeture vitrée du préau pour un montant estimé à 17 000,00 € TTC, afin de disposer d'un espace multi-activités. Celui-ci pourra s'ouvrir largement sur la cour, si nécessaire. L'amélioration de l'acoustique ne s'étudiera qu'après avoir réalisé cette première intervention.

Une clôture de 1 m de hauteur sera posée sur le mur en maçonnerie de la cour par la SARL ALAPETITE (Feusines) pour un montant de 3 096 € TTC.

2 - 4 - 5 – Ancien presbytère :

Le remplacement de menuiseries bois présente un caractère d'urgence : il sera réalisé cette année par la SAS EB-RB (Neuvy-St-Sépulchre) pour un montant de 7 056,00 € TTC.

Commission RPI : Patrick Blin

1 – LES EFFETS DU COVID A L'ECOLE : En raison de la propagation du virus, les écoles ont été identifiées comme des lieux de contamination. Le nouveau protocole sanitaire du 28 janvier 2021 a imposé le port du masque « grand public » à tous les élèves des écoles élémentaires, y compris pendant le temps de cantine, tant qu'ils ne consomment pas un plat ou une boisson. Pendant le temps de repas, la distanciation entre les groupes d'élèves a été étendue à deux mètres, distance déjà respectée suite au ré-aménagement de la cantine à la rentrée de septembre. De ce fait, le règlement de la restauration scolaire a été actualisé avec prise d'effet au 8 février 2021.

A compter du 5 avril, une semaine de cours en distanciel a été mise en place, suivie des deux semaines de vacances de printemps qui ont été avancées.

Dès la rentrée du 26 avril, un nouveau protocole stipule que le premier cas positif confirmé entrainera la fermeture de la classe durant 7 jours. A ce jour, aucun cas positif confirmé n'a été détecté dans les classes du RPI. Les deux agents communaux en poste à la cantine sont vaccinés contre la Covid.

2 – CONSEIL D'ECOLE DU 9 FEVRIER 2021 : Les directrices d'écoles ont annoncé la prévision des effectifs pour la rentrée 2021-2022. Malgré la baisse du nombre d'élèves, les 5 classes du RPI sont conservées.

De nombreuses manifestations et activités extérieures ont été annulées pour les deux écoles. Les enseignants suivent au jour le jour l'évolution de la situation en espérant pouvoir offrir à leurs élèves un souvenir marquant d'ici la fin de l'année scolaire.

3 – REMPLACEMENT DE L'AGENT DE RESTAURATION : Thérèse, cantinière à l'école Charles Yvernault depuis 3 ans, part en retraite le 1er août. Le recrutement d'un nouvel agent a été lancé auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, de Pôle Emploi et sur la page facebook de la commune. Les candidatures parvenues à la mairie sont à l'étude. Les candidats sélectionnés seront reçus prochainement pour un entretien, et le recrutement sera effectif à partir du 23 août.

Commission Maison des Traditions : Benoît Maistre

Comme annoncé, la Maison des Traditions a rouvert ses portes le 19 mai pour accueillir les visiteurs.

Chacun attendait cette ouverture avec impatience mais aussi avec un peu d'appréhension, car cela faisait plus d'un an que personne n'avait pu entrer dans les lieux compte tenu des conditions sanitaires nationales. Nettoyage et petites réparations ont mobilisé salariés et bénévoles pour préparer au mieux cet événement.

Nous avons pu aussi rassembler une partie des objets de la collection jusqu'alors entreposés chez Pierre Chaput et François Noc, lesquels souhaitaient récupérer les locaux mis à disposition de la commune. C'est aussi une nouvelle étape, qui nous donne l'occasion de les remercier pour leur engagement au fil des années.

En attendant la construction d'une réserve dédiée au musée, ces objets ont été entreposés dans une partie des locaux des services techniques.

La saison 2021 est donc entamée avec de nouvelles animations qui, nous l'espérons, vous feront prendre le chemin de la Maison des Traditions !

A bientôt !

Commission Solidarité, Bien-vivre ensemble et Communication : Céline Huvé

- 1 – STADE :** Les travaux de sécurisation de l'alimentation électrique, de rénovation d'équipements de chauffage et de ré-engazonnement de la pelouse vont permettre aux associations sportives d'évoluer dans de meilleures conditions. La pelouse d'un des terrains sera remise en service pour la saison 2022/2023.

Le Football Club Bas-Berry est amené à déplacer une partie de ses entraînements et matchs de la saison 2021/2022 sur les stades à Crevant et à Le Magny. La municipalité est consciente de la gêne occasionnée par les travaux, mais ceux-ci sont indispensables pour que les amateurs de football aient plaisir à rejouer sur une pelouse de qualité.

- 2 – VIE ASSOCIATIVE :** Le déconfinement nous permet de pouvoir retrouver un peu de la vie sociale jusqu'alors mise à l'arrêt, tout en respectant les mesures sanitaires. Nous espérons tous que cela sera durable pour permettre à chaque association de reprendre son activité.

Toutefois la baisse des effectifs des bénévoles est une des craintes de cette reprise et plusieurs associations ont déjà fait part de leurs inquiétudes. Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de la mairie ou à prendre contact avec le responsable de l'association qui vous intéresse, dont les coordonnées figurent sur le bulletin municipal et le site internet de la municipalité.

- 3 – BIBLIOTHEQUE DE CHASSIGNOLLES :** La fréquentation et le prêt de livres ont très fortement diminué depuis quelques années, jusqu'à disparaître totalement avant même le début de la pandémie. De nombreux lecteurs chassignollais se sont tournés vers la bibliothèque de La Châtre, tête de réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes. Celle de Chassignolles va donc adapter son activité en conséquence.

Trois nouveaux bénévoles, Mesdames Saint-Voirin, Maistre et Monsieur Jourdain, s'investissent depuis quelques mois dans la reprise de cette activité pour proposer diverses formules :

L'accueil et le prêt de livres pour les enfants de l'école, sur le temps scolaire en lien avec les enseignants dès la rentrée de septembre ;

Le portage à domicile de tout livre ou document pour les personnes ne pouvant se déplacer à La Châtre ;

Des séances de lecture de textes autour d'un thème, d'un auteur ou d'un livre ;

Des rencontres de lecteurs pour partager et faire découvrir leurs livres « coup de cœur ».

Certaines de ces animations vous sont proposées dans l'agenda de ce numéro. N'hésitez pas à laisser vos coordonnées en mairie si vous souhaitez un portage à domicile.